



CC de la Baie du Cotentin (Siren : 200042729)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Carentan-les-Marais
Arrondissement	Saint-Lô
Département	Manche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Claude COLOMBEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2 Le Haut-Dick
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	50500 CARENTAN
Téléphone	02 33 71 90 90
Fax	02 33 42 74 29
Courriel	contact@ccbdc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 444
-----------------------------	--------

Densité moyenne	51,55
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
50	Appeville (215000167)	186
50	Audouville-la-Hubert (215000217)	79
50	Auvers (215000233)	704
50	Baupte (215000365)	444
50	Beuzeville-la-Bastille (215000522)	148
50	Blosville (215000597)	337
50	Boutteville (215000704)	65
50	Carentan-les-Marais (200085579)	10 376
50	Étienville (215001777)	388
50	Hiesville (215002460)	72
50	Liesville-sur-Douve (215002692)	216
50	Méautis (215002981)	662
50	Neuville-au-Plain (215003732)	90
50	Picauville (200063139)	3 279
50	Saint-André-de-Bohon (215004458)	379
50	Sainte-Marie-du-Mont (215005091)	720
50	Sainte-Mère-Église (200087138)	3 012
50	Saint-Germain-de-Varreville (215004797)	110
50	Saint-Martin-de-Varreville (215005174)	172
50	Sébeville (215005711)	35
50	Terre-et-Marais (200058428)	1 323
50	Tribehou (215006065)	521
50	Turqueville (215006099)	126

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
création gestion et entretien d'infrastructures ou points de ravitaillement en gaz ou hydrogène pour véhicules
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
compétence optionnelle : assurer les contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif, définis par la réglementation et la législation en vigueur.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>réalisation des études, des visites techniques approfondies, des études de dangers relatives aux ouvrages de défense contre la mer au sens du décret 2007-1735 du 11 décembre 2007 dans le cadre d'un programme pluri-annuel défini et décidé par le conseil communautaire conduite éventuelle d'une étude spécifique sur la problématique d'érosion du cordon dunaire réhabilitation ou déplacement d'ouvrages anthropiques de défense contre la mer existants reconnus d'intérêt communautaire dans le cadre d'un programme pluri-annuel défini et décidé par le conseil communautaire</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>nettoyage des plages, actions de gestion des espaces naturels littoraux menées dans le cadre du syndicat mixte des espaces littoraux (SYMEL),</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Activités sanitaires <i>aménagement, entretien et gestion immobilière d'un pôle de santé libéral et ambulatoire</i>
- Action sociale <i>définition et mise en ?uvre d'une politique communautaire (dans le cadre de la politique contractuelle menée notamment par la CAF et la MSA) en faveur de la petite enfance (ram, crèche, lieux d'accueil parents enfants) de l'enfance (ALSH, extra- scolaires, animations), et de l'accueil péri-scolaire limité au mercredi après-midi et au vendredi soir . Il est à noter que les communes membres conserveront quant à elle l'accueil périscolaire des autres jours de la semaine, soutien aux centres sociaux du territoire, soutien et participation aux actions de coordination gérontologique portées par le SAG et le CLIC, contingent départemental d'aide sociale : reversement de la compensation de la DGF liée au transfert du contingent départemental d'aide social à la communauté de communes par les communes membres.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>définition et mise en ?uvre d'une politique communautaire dans le cadre de la politique contractuelle menée notamment par la CAF et la MSA en faveur de la petite enfance (ram crèche)</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>aménagement entretien et gestion immobilière d'un pôle de santé libéral et ambulatoire à Carentan les marais</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire dans le cadre de la politique locale de développement et soutien aux activités économiques, d'intérêt communautaire, notamment la construction d'un abattoir public et ses locaux annexes marché aux bestiaux (fonctionnement et investissement)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>soutien à des manifestations promotionnelles à caractère social, culturel ou sportif</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics du diagnostics des établissements recevant du public appartenant à la communauté de communes ou ses communes membres</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Infrastructures
- Ports
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres
- Gestion d'un centre de secours
- NTIC (Internet, câble...) <i>aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire à savoir le soutien au développement du haut débit numérique</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>compétence ajoutée au titre des compétences optionnelles au point B6 des statuts</i>
- Autres <i>Aménagement, entretien et gestion immobilière des casernes de gendarmerie situées sur le territoire. Fourrières animales communautaires</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
50	SM Espaces littoraux de la Manche (255001737)	SM ouvert	415 286
14	Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand (200099760)	Pôle métrop.	1 269 546
50	SM du Point Fort (255003063)	SM fermé	121 623
50	Syndicat de RP intercommunal VIRIDOVIX (200083814)	SM fermé	26 117
50	Synergie Mer et Littoral (255001745)	SM ouvert	415 286
50	SM SCOT du Pays du Cotentin (255003477)	SM fermé	206 146
50	Syndicat départemental d'énergies de la Manche (255002883)	SM fermé	389 798
50	SM des digues de la Côte Est du Cotentin (200097541)	SM fermé	206 146
50	SM du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (255002552)	SM ouvert	384 707
50	SM Manche numérique (255003592)	SM ouvert	557 624

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)